

(Traduction)

F.B.A. Règlement section 1/8 piste 2008

Les participants acceptent ce règlement ainsi que le règlement interne FBA.

Le championnat de Belgique sera couru en 6 manches dont 1 flottantes.

président de section

Franky Noens

franky.noens@telenet.be

tel : 0474 97 64 28

A. CATEGORIE

- A1) Le championnat de Belgique 1/8 IC Track est divisé en deux catégories, F1 et F2.
- A2) Certaines pilotes ne sont que admis dans la catégorie F1 a' cause de leur résultats dan le passé en ne peuvent pas participer a la classe F2.
- A3) Toutes les épreuves sont disputées en "open/closed cockpit prototypes / sportscars / canam type / GT-P's / Groep- C" carrosserie dans les classes F1et F2.
- A4) Pour la classe 1/8 F2 il sera prévu a chaque épreuve 3 coupes destinées aux 3 premiers "Rookies", (max 20 A) ceux ci courront ensemble avec les autres concurrents mais seront repris dans un classement particulier. Il n'existe pas un classement final 'Rookies'
- A5) Le championnat de Belgique sera couru en 6 manches dont 1 flottantes.
- A6) Dès qu'on part en F1 on restera toute l'année en F1. Il n'y a q'une exception a cette règle: si un pilote participe illégitimement en F1 le président de la section peut, en dialogue avec les responsable des clubs qui sont présents, transférer le pilote en F2
- A7) Un pilot avec une nationalité étrangère qui fait part des meilleurs pilotes de son pays doit rouler en F1.
- A8) F2 :
Les personnes suivantes ne peuvent pas participer au CB 1/8 F2, tout les pilotes 1/8 F1 de 1998 > 2007 Champions de Belgique 1998 > 2007 F2 (Bourgeois Michel, Peeters Raf, Tom Gijssens, Nick Cuypers) Van Gastel Ilia , Cuypers Steven , Vandewynckel Nico , Vandereyt Eric , Yerna Hugues ,Munsters Danny , Aerts Bert , Munsters Peter , De Richter Danny , Moons Koen , De Brue Kamiel , Van Den Bulck Carl , Ledocq Gerry , Bourgeois Michel , Marc Van Passel, Fred Van Gastel, Ronald Van De Bergh, Dirk Lankens, Robby De Veirman.

B. SPECIFICATIONS TECHNIQUES

B1

MOTEUR

La cylindrée maximum est fixée à 3.5 CC.

A partir de 2009, en F2 on roulera uniquement avec de moteurs d'un prix magasin belge jusqu'à 300 euro. Les moteurs admis seront publiés sur le website FBA.

B2

LE RESERVOIR D'ESSENCE

Capacité du réservoir à carburant : 125 cc.

Les additifs suivants sont formellement interdits

TOLUENE

PEROXYDE D'HYDROGENE

Seulement le carburant conforme au test du Nitromax 25 (poids spécifique 0,91 gr/cm3) est autorisé.

Voir règlement EFRA

B3

ECHAPPEMENT

Pour la première course du CB les échappements selon les spécifications EFRA 2007 seront encore autorisés. Dès la deuxième manche on doit rouler avec des échappements selon les spécifications EFRA 2008. Cette liste se trouve sur les sites EFRA et FBA.

L'échappement doit être monté horizontalement

Le pot d'échappement doit satisfaire aux normes actuel EFRA. (voir liste EFRA Mars 08 www.EFRA.se mufflers list)

Trois chambres échappement

Le numéro d'homologation EFRA doit être gravé dans le pot.

Il ne peut pas produire plus de 85 db mesuré à une distance de 10 m.

L'usage d'un INS-Box EFRA révisé est obligatoire.

INS-Box doit être original, chaque modification interne sera puni avec exclusion du course concernée, après constatation.

B4

CARROSSERIE

La carrosserie doit être fixée efficacement.

Elle doit être peinte.

La carrosserie doit porter le numéro d'homologation dans la liste actuel EFRA, des carrosseries homologuées. les parties des voitures ci-après peuvent, si nécessaire, dépasser la carrosserie : la culasse, le filtre à air, l'antenne, l'arceau de sécurité.

Les découpes dans la carrosserie pour les parties citées ci-dessus doivent être faites de façon qu'ils laissent maximum 10mm d'espace entre la carrosserie et la partie protubérante.

L'ouverture pour le bouchon du réservoir de carburant aura un diamètre maximum de 50 mm, mesuré dans tout les sens.

Les roues doivent être apparentes si la voiture d'origine est conçue de cette façon.

Le pare-brise avant ne pourra être découpé, seulement une ouverture de 5 cm² dans ce pare brise est autorisée.

Les vitres latérales pourront être découpées.

L'ouverture pour le passage de la sortie du silencieux doit avoir des dimensions raisonnables.

Il est interdit de rouler sans carrosserie.

Hauteur la carrosserie 165mm mesuré en plaçant la voiture sur une épaisseur de 10mm sous la plaque du châssis.

B5

PARE CHOCS

Les pare chocs doivent être fabriqués en matière flexible et ne peuvent pas dépasser la carrosserie de plus de 5 mm.

Les angles doivent être arrondis maximum 13 mm.

B6

VOITURE

Les dimensions des voitures doivent être conformes aux dimensions suivantes

Longueur : 637 mm max.

Largeur: 267 mm max.

Hauteur: 160 mm max.

Base des pneus : 270 >330 mm.

B7

PNEUS

Dimensions :

Diamètre max. avant : 78 mm arrière : 90 mm

Diamètre min. avant : 60 mm arrière : 65mm

Largeur max. avant : 37 mm arrière : 64 mm

Largeur min. avant : 25 mm arrière : 25 mm

Les pneus doivent être noirs à l'exception des flancs (stickers)

B8

SPOILERS

Dimensions des spoilers:

Longueur maximum : 267 mm.

Largeur maximum : 77 mm.

Hauteur maximum : 160 mm.
Angle maximum 45 °

B9

FREINS

Chaque voiture doit être munie d'un frein et d'un embrayage qui empêche la voiture d'avancer quand le moteur tourne au ralenti.

Le frein avant est interdit, seulement admis sur l'essieu avant.

B10

VOITURE 4X2

Voiture à suspension.

2 roues motrices à l'arrière.

Boite de vitesse autorisée.

VOITURE 4X4

Voiture à suspension.

4 roues motrices

Boite de vitesse autorisée.

B11

LE POIDS

Voitures à suspension 4x4 : 2500 gr inclusif transponder

Voitures à suspension 4x2 : 2400 gr.

Les voitures seront pesées complètement équipées, le réservoir vide.

Le poids peut être contrôlé à chaque moment.

B12

ADDITIFS POUR LES PNEUS

L'usage d'additifs gluants est interdit.

L'usage de cleaners (trinity, salicilate de méthyl et autres) est autorisé.

Le contrôle se fait comme suit : on frotte le pneu avec un tampon d'ouate, si les fibres collent au pneu il y a infraction.

B13

Le transponder doit être monté à l'aide d'un clip beta dans un trou de 7 mm dans la carrosserie, mais pas du côté de l'échappement.

B14

Pendant une manche du CB on ne peut changer ni de voiture ni de pilote.

B15

Chaque forme de télémétrie active est interdite, le stockage de données dans la voiture est admise. Les dispositifs de contrôle automatique de la direction sont prohibés aussi.

B16

Le règlement technique ne peut pas être changé au cours d'une compétition.

Copyright F.B.A. 2008

C. SPECIFICATIONS CIRCUIT

C1

Pour les conditions générales voir le règlement général.

C2

CIRCUIT

Le revêtement de la piste sera en asphalte sans raccords ou en béton grossier avec des joints ne présentant aucune aspérité.

Limites : entre les marques la piste doit avoir une largeur de 4 mètres minimum. Les marques de la piste doivent être peintes en blanc ou en jaune, elles auront une largeur min. de 8 cm et elles doivent se trouver à 20 cm minimum du bord de la piste.

Le dessin de la piste doit contenir au moins un tournant à gauche et un à droite ainsi qu'une ou plusieurs lignes droites. La longueur minimum de la piste est de 200 mètres (une longueur entre 240 et 300 mètres est recommandable)

Une ligne discontinue peut être peinte au milieu de la ligne droite pour accentuer la vision.

La surface de la piste peut être traitée de produits non-toxiques comme eau sucrée, cola, etc.

La zone de ravitaillement en carburant doit être bien distincte de la piste et aussi près que possible du podium (6 mètres.)

Chaque parcours doit disposer dès le samedi 13h de toilettes et de courant 220 v.

Des entraînements doivent être possibles de 13 à 18 h la veille de chaque épreuve. Le parcours est alors exclusivement réservé aux concurrents des championnats de Belgique

Un tableau d'affichage des fréquences sera disponible le samedi, utilisation obligatoire.

Un apprentis sur le podium est obligatoire.

C3

CAMPING

Le camping doit être assez grand pour héberger au moins 10 caravanes.

Le courant de 220v 10 amp. sera disponible dès le samedi 13 h.

La voie publique n'est pas valable comme camping.

Les usagers doivent déblayer l'endroit avant de partir.

On peut demander une redevance de max. 5 €

On peut exiger une caution de max. 25 €

C4

PITS

Les pits doivent être situés derrière la boucle de comptage et être visiblement séparés de la piste. L'entrée et la sortie des pits ne peuvent offrir aucune difficulté aux concurrents.

Il sera admis dans les pits maximum 2 mécaniciens par concurrent en sub finales et en finale, et un mécanicien en séries.

Les pits sont inaccessibles au public.

Il est permis d'amener son matériel 1 minute avant la fin d'une partie de l'épreuve, le ranger sous la table sans déranger les mécaniciens de la manche en cours. Après on quitte le pits

C5

LIGNE DE DEPART

Les boxes de départ (type Le Mans) pour les demi-finales et les finales seront peints sur le circuit dans la ligne droite, ils seront distincts entre eux de 1 à 4 mètres.

D. DEROULEMENT ET PROCEDURES DES EPREUVES

D1

On donne le départ dans toutes les conditions atmosphériques.
L'inscription (paiement et présentation de la licence FBA) se fera le samedi entre 15.00h et 16.30h,
Les cinq dernières minutes seront annoncées par le système audio.
Essais libre de samedi
Exceptionnellement il y a moyen de s'inscrire le dimanche matin jusqu'à
8h30, l'inscription sera alors 20 euro.
Briefing et affichage des manches 08:45h.
Collection des émetteurs et distribution de numéros 08:55h.
Départ 09.00h

D2

La course doit commencer entre 9.00 et 9.30 . En cas de retard la commission décidera.

D3

Le concours se termine avant 18.00 ou 19.00 (heure d'été)
La remise des prix doit commencer avant 19.30.

D4

PARTIES DES EPREUVES

Toutes les épreuves 1/10 piste comportent :

3 séries de 5 min

Maximum 10 pilotes par série.

2 quart finales de 15 minutes avec 10 pilotes.

2 demi-finales de 15 minutes avec 10 pilotes.

1 finale de 30 minutes avec 10 pilotes au maximum.

a l'issue des séries éliminatoires les temps obtenues sont classés comme suit :

les 4 meilleurs temps accèdent directement à la finale.

les 20 meilleurs temps accèdent comme suit à la finale et ainsi de suite pour les autres sous-finales

6 8 10 12 14 16 18 20 22 24 Demi-finale B

5 7 9 11 13 15 17 19 21 23 Demi-finale A

La demi-finale B se courra en premier lieu.

Les trois premiers de chaque ½ finale passent à la finale. Entre les deux demi-finales le nombre de tours et le temps des trois premiers sont comparés pour la place de départ dans la finale. Le vainqueur le plus rapide des deux sous-finales part dans la finale à la place nr 5, suivi du vainqueur de l'autre sous-finale, la même chose pour les deuxièmes et troisièmes places.

Il y a lieu d'observer un intervalle de min. 3 et de max. 5 minutes entre chaque épreuve éliminatoire.

Entre chaque finale on observe un intervalle de 3 minutes ; Entre la dernière série et la première demi-finale on observe une pause de min. 15 et max. 30 minutes. Entre la deuxième demi-finale et la finale on observe un intervalle de 30 minutes.

Il est évident que pendant ces intervalles, d'autres parties de l'épreuve pour d'autres classes de concurrents peuvent se dérouler.

D5

CONTROLE TECHNIQUE

Le pilote qui se présente le matin donne sa voiture, le réservoir vide, ainsi que sa bouteille d'essence (pour le contrôle nitro) à la personne chargée du contrôle.

Après le pilote peut s'inscrire et reprendre sa voiture. Le contrôle est fait sous la responsabilité de l'organisateur et du commissaire technique et se termine à 8h précise. Ceci ne signifie pas qu'il n'y aura pas d'autres contrôles pendant de la journée.

E. PROCEDURES DE COURSES

E1

LES COMMISSAIRES DE PISTE

Ils doivent se trouver en place suivant le numéro qu'ils portent dans cette partie de l'épreuve, au plus tard 60 secondes avant le départ.

Le non-respect de cette règle entraînera une pénalisation de -1tour sur le meilleur temps de qualification de la journée.

En cas de refus répété le concurrent sera exclu de la course.

Pendant les sub finales et la finale il sera pénalisé de 1 tour au départ, et de 1 tour par 5 minutes

Les commissaires sont désignés comme suit :

Les pilotes de la dernière série sont commissaires de piste pendant la première série.

Les pilotes des autres séries sont commissaires de piste pendant la série suivant la leur.

Les pilotes peuvent, sous leur propre responsabilité, se faire remplacer par des personnes licenciées FBA

Veste fluo et chaussures solides (fermés) sont obligatoires pour les commissaires de piste, ainsi qu'un bout de bois pour arrêter les moteurs. Veste fluo et bout de bois sont livrés par le club organisateur.

Pour le finales, les pilotes désignent leur propre commissaire de piste affilié FBA, ceux-ci prennent place au numéro du pilote.

Commissaires de piste informent le directeur de course de chaque irrégularité remarquée. Les commissaires de piste doivent d'abord considérer leur propre sécurité.

E2

ETABLISSEMENT DES SERIES ELIMINATOIRES

Doit être fait par classe en tenant compte du classement du championnat de Belgique.

Ce sont les F2 qui commencent, suivi par les F1 ,et 1/10 Touring de même pour les finales.

E3

CONSIGNATION DES EMETTEURS

Avant le premier départ tous les émetteurs doivent être mis en consignation.

Voir aussi le règlement général.

E4

LES DEPARTS

Les départs des éliminatoires sont du type "Staggered start"

Les départs pour les 1/2 finales et la finale sont donnés dans les boîtes de départ du type Le Mans.

Les départs doivent être précédés d'un signal audible à -1 min et -30 sec., ainsi que le compte à rebours par le directeur de la course via la sonorisation de 10 à -3 secondes.

A -3 secondes le starter touche le sol avec le drapeau national , à ce moment les mécaniciens lâchent les voitures et reculent, endéans les 5 secondes le starter donne le départ en levant le drapeau d'un geste vif, et à partir de ce moment le chronomètre doit fonctionner.

Les voitures dont les roues avant dépassent la ligne de départ avant le signal de départ sont pénalisés d'un STOP-AND-GO partie de l'épreuve.

Les voitures qui se présentent trop tard à la ligne de départ doivent partir des pits après le passage de toutes les voitures devant les pits (sous-finales et finales)

Quand le compte à rebours a commencé 10,9,8,.....et on n'est pas présent sur le grid on doit partir des pits, sanction STOP-AND-GO.

E5

LES DEPARTS RETARDES

Tant que la direction de la course n'a pas appelé les voitures à la ligne de départ, chaque concurrent à la 1/2 finale et à la finale a le droit de demander un délai de 10 minutes pour effectuer des réparations à sa voiture.

Le délai de 10 minutes ne sera accordé qu'une fois par demi-finale ou par finale.

Si il ya un problème de radio la piste sera fermée, sinon elle reste ouverte.

Le pilote qui demande le délai partira de position 11.

E6

LES ARRETS DANS LES PITS

Toutes les réparations et ravitaillements doivent s'effectuer dans les pits, derrière le poutre.

Vous devez entrer au pits par l'entrée du pits.

Vous devez sortie le pits par la sortie du pits .

Les voitures sur le circuit ont priorité envers celles qui sortent le pits.

E7

L'INTERRUPTION DE L'EPREUVE

Dans le cas d'une pause "dîner" le circuit sera fermé. Les entraînements ne sont pas permis.

Si une épreuve doit être interrompue pendant plus d'une heure le directeur doit réunir la commission.

Dans le cas ou une série serait interrompue à cause d'une panne de l'installation de comptage ou par une panne de l'ordinateur is y a lieu de la recommencer .

En cas d'interruption d'une demi-finale ou d'une finale la procédure à observer est la suivante :

jusqu'a 10 minutes il y a la possibilité d'un nouveau départ.

après 10 minutes un nouveau départ est donné pour le restant du temps à courir, les deux résultats seront

additionnés pour obtenir un résultat définitif. Pendant cette interruption les voitures seront placées en " parc fermé ", les mécaniciens ne peuvent faire aucune réparation, mais le ravitaillement en carburant est autorisé.

Dans le cas ou il n'est pas possible de continuer l'épreuve, il y a lieu de :

jusqu'a 10 minutes : établir les résultats en se basant sur le résultat des manches et demi-finales.

après 10 minutes : le classement au moment de l'interruption reste acquis.

E8

EN CAS DE PLUIE

Le directeur de course doit, immédiatement après la fin de chaque série remplir la feuille des résultats et y mentionner si la série a été disputée sur parcours sec ou mouillé. Des qu'il constate une différence de temps de 60 % il consultera le jury et prend une décision.

Sa décision est irrévocable si elle est prise immédiatement à la fin de la série en question et publiée sur la feuille des résultats.

Toutes les séries, tant sur piste sèche ou sur piste mouillée sont valables.

E9

FIN D'UNE PARTIE DE L'EPREUVE

La fin d'une épreuve sera donnée par un signal sonore, les concurrents finiront leur tour .

Le résultat est établi comme suit : nombre de tours en minutes, secondes, dixièmes de seconde

Dans le cas ou une voiture ne termine pas une partie de l' épreuve elle sera créditée du nombre de tours sans mention de temps.

Un résultat sans temps est toujours meilleur qu'un résultat avec temps.

Si à la fin d'une finale deux pilotes ont le même temps, le pilote ayant eu la plus mauvaise place de départ sera classé devant l'autre.

En cas d'égalité de temps de qualification, le tour le plus rapide départage.

Les voitures doivent passer la ligne d'arrivée sous leur propre force, sans aide extérieure.

E10

LE DIRECTEUR DE COURSE

Le directeur de course dirige les épreuves par l'installation sonore et is est responsable de :

L'établissement des séries éliminatoires.

La convocation au briefing.

L'appel des concurrents pour toutes les parties de l'épreuve.

Le contrôle des commissaires de course.

Le comte à rebours de -10 à -3 secondes avant chaque départ.

L'établissement et la publication des résultats.

Il ordonne des contrôles techniques.

Il surveille toutes les parties de l'organisation.

Il contrôle la consignation des émetteurs.

Il s'occupe du rassemblement de la commission.

E11

STARTER

Il prend à son compte la procédure de départ à -3 sec. et il donne le départ réel en levant le drapeau national.

Il indique la fin d'une épreuve en agitant le drapeau à damiers.

Il fait arrêter ou diriger vers le pits, sur ordre du directeur de course, certaines voitures en agitant le drapeau noir.

E12

LA COMMISSION DE COURSE

Elle est composée du directeur de course, les représentants des clubs qui ont au moins un pilote participant à la course; le(s) président(s) de section.

Quand le directeur rassemble la commission ils examineront et ils voteront (en cas d'égalité de votes la vote du directeur de course compte).

En cas d'une plainte, le délégué du club qui a déposé la plainte ne participe pas à la commission.

E13

LES DELEGUES DES CLUBS

Chaque club participant désignera un délégué auprès des organisateurs et officiels. Il aura pour fonction:

Il siège dans la commission de course.

Il introduit au nom des pilotes les plaintes qui sont formulées endéans les 10 minutes qui suivent la publication des résultats de la partie de l'épreuve faisant l'objet de la plainte.

E14

BRIEFING

Voir règlement général point 15.

E15

CHRONOMETRAGE

Le chronométrage doit être posté sur une partie lente du circuit.

Le comptage sera inaccessible au public, l'ordinateur se trouvera à l'intérieur, et à l'abri du vent et de la pluie.

La FBA livre l'ordinateur de réserve, les transponders de réserve et tous les raccords nécessaires pour faire fonctionner le système.

L'organisateur (club) du course doit voir si le matériel FBA est là et sera rendu dans un état impeccable.

A la fin de chaque partie de l'épreuve les bandes imprimées du comptage seront affichées avec les résultats, tous les participants peuvent les consulter.

Le scoreboard doit être à l'abri des conditions climatiques.

Le chronométrage se fera avec une précision de 1/10e de seconde.

Chaque pilote est responsable de son transponder, et en cas de perte la voiture ne sera pas comptée et le pilote paiera le transponder.

A chaque championnat de Belgique on utilisera des transponders.

L'organisateur doit disposer d'un système AMB de réserve : il y auront donc toujours deux systèmes présents à chaque course.

L'organisateur livre le chronométreur et un assistant, ceux-ci ne peuvent pas participer à la course.

Ils doivent être familiarisés avec le système.

E16

LE CLASSEMENT

Le classement s'effectuera selon le règlement général.

Après les séries chaque pilote reçoit des points de pole comme suite: 50>48>46>44>etc.. Jusqu'aux 2 points.

E17

CLASSEMENTS INTERMEDIAIRES

Les classements intermédiaires doivent être proclamés toutes les 5 minutes pendant le déroulement des 1/2 et les 1/1 finales par le canal de la sonorisation en français et en néerlandais. Ces classements intermédiaires sont officiels et ne peuvent être invoqués comme preuve à l'occasion d'une plainte.

E18

LE DRAPEAU NOIR

Les voitures qui constituent un danger pour les spectateurs, les autres concurrents ou les commissaires de piste doivent quitter

le circuit et elles ne peuvent reprendre la course qu'après réparation.

Les voitures qui par perte ou rupture de l'échappement dépassent

le niveau sonore autorisé seront arrêtées par le drapeau noir, elles doivent s'arrêter immédiatement et elles ne pourront repartir qu'après réparation.

F. MODALITES D'INSCRIPTION ET CONTRIBUTIONS

F1

CONDITIONS D'ADMISSION

Présenter une licence délivrée par la F.B.A. à la course.

Etre en possession de trois paires de quartz interchangeables. Ou Système spectrum

Accepter sans réserve le présent règlement, qui doit être distribué au club lors de la première course.

Le paiement de la cotisation de 10 €- au moment de l'inscription.

Exceptionnellement il y a moyen de s'inscrire le dimanche matin jusqu'à 8h30, l'inscription sera alors 20 euro.

F2

SECTION 1/8 PISTE ORDINATEUR ET COMPTE

seront payés par le montant de €2.- que chaque pilote paie lors de l'inscription. (10 euro, 8 pour le club organisateur, 2 euros pour la section 1/8 piste)

Le président sera responsable de la gestion de compte bancaire.

La situation financière sera présentée à la réunion préparatoire.

Après chaque course l'argent sera remis au président contre reçu.

F3

QUI PEUT ORGANISER UNE MANCHE DU C.B.

Chaque club affilié à la F.B.A.

Le club doit avoir au moins deux membres qui ont participé au C.B. 1/8 piste pendant l'année précédente.

Le club doit avoir rempli le questionnaire correctement.

Un comité sera formé, comprenant le président de la section, 2 représentants des clubs francophones et 2 représentants des clubs néerlandophones. Ce comité attribuera des points sur des questionnaires des demandes C.B.

Si pour une raison quelconque un club ne reçoit pas de C.B., il pourra organiser une course "protégée" à titre de test pour une demande l'année suivante. (course protégée : à cette date aucun autre concours dans cette section ne peut être organisé.)

Un club qui n'est pas en règle administrativement avec la section 1/8 piste ou avec la F.B.A. ne peut pas organiser une manche du C.B.

G. ANNEXES

PLAINTES

G1

PLAINTES

Voir le règlement général point 12.

G2

AVERTISSEMENT

Avant de recourir à des sanctions on donnera un avertissement officiel. Le responsable du comptage prend note des avertissements et pénalisations et il remet cette liste au président de la section pour archivage et utilisation lors des manches suivantes.

G3

UN TOUR SUR LA SERIE CONCERNEE

Au cas où le transpondeur ou l'émetteur ne seront pas rentrés immédiatement.
Réparer la voiture sur le circuit.

G4

STOP-AND-GO

10 sec au pits

Chaque deuxième avertissement sur le même jour.

Chaque faux départ.

Pousser ou déranger une autre voiture avec comme résultat que cette voiture perd sa place.

Refuser de laisser passer une voiture clairement plus vite.

En cas de réparation de la voiture sur la piste.

En cas de refus de priorité de la reprise après une erreur de conduite ou après une réparation.

Un Stop-And-Go sans pénalité de temps pour fautes légères

G5

UN TOUR SUR LE MEILLEUR TEMPS DE LA JOURNEE

Après chaque 3e avertissement pendant la journée.

G6

EXCLUSION ET DISQUALIFICATION

Après chaque 4e avertissement

Où refuser de suivre les décisions d'un officiel. Passer sous le drapeau noir deux fois sans entrer dans le pits.

Voiture pas conforme au règlement lors du contrôle égale perte du résultat de la partie de course concernée.

Refus répété de faire commissaire de piste.

Ne pas se conformer aux règles de sécurité égale disqualification pour la journée.

G7

RETRAIT DE LA LICENCE

Après des méfaits graves du concurrent ou d'une personne accompagnant.

Après être exclu deux fois dans la même année calendrier selon un article E5.

Une licence ne peut être retirée que par le comité F.B.A.

COURSE PROTEGE